

# RAPPORT ANNUEL 2023-2024

Conseil d'établissement



Document adopté au C.É. le 27 août 2024

## Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement .....	4
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement.....	4
2. Bilan des activités du conseil d'établissement .....	4
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement.....	4
2.2 Activités réalisées et décisions prises.....	4
2.3 Résultats obtenus.....	7
Annexe 1: Évaluation du plan d'action 2023-2024 .....	
Annexe 2 : Rapport de la trésorerie 2023-2024 du conseil d'établissement .	

## MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE du conseil d'établissement

Chers parents et membres de la communauté,

Cette année, j'ai eu l'honneur de présider le conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants pour la toute première fois. Ce fut pour moi une année riche en expériences. Évidemment, mon engagement au sein du conseil m'a permis de mieux connaître l'école fréquentée par mes enfants. Par la même occasion, j'ai pu côtoyer des membres et des collaborateurs dévoués, unis par leur engagement envers l'école et ceux qui l'animent. C'est donc avec fierté que je vous présente le rapport annuel du conseil d'établissement, qui dresse un bilan des activités pour l'exercice 2023-2024.

Bonne lecture,

**Mylène Renaud**

Présidente du conseil d'établissement  
de l'école des Cœurs-Vaillants

### EN BREF

#### Qu'est-ce qu'un conseil d'établissement?

Le conseil d'établissement de l'école des Cœurs-Vaillants est composé de 10 membres, 5 représentants de l'équipe-école et de 5 représentants des parents. Ces derniers sont élus lors de l'assemblée générale des parents (AGA). Il est également possible d'être élu en tant que membre substitut pour un mandat d'un an. Le conseil se réunit en moyenne une fois par mois et est une instance locale de gouvernance scolaire. Lors de ces séances, les membres échangent, réfléchissent et prennent des décisions, et ce toujours dans l'intérêt des élèves. Les sujets abordés tout au long de l'année sont variés (projet éducatif, plan de lutte contre l'intimidation, budget annuel de l'établissement, règles de fonctionnement des services de garde, sorties scolaires, etc.). Sachez que ces séances sont publiques et qu'il est toujours possible d'y assister pour écouter, poser des questions ou transmettre des commentaires aux membres.

#### Particularités du milieu

L'école des Cœurs-Vaillants est un établissement d'enseignement préscolaire et primaire accueillant environ 530 élèves, de la maternelle (5 ans) à la 6e année. Parmi ces élèves, environ les deux tiers sont issus de l'immigration de première ou deuxième génération. De plus, un peu plus d'un tiers des élèves parlent une autre langue que le français à la maison. Les familles provenant de milieux socioéconomiques variés partagent une valeur commune : l'importance accordée à l'éducation. L'école se distingue par sa cour verdoyante et ses services de proximité, tels que des activités culturelles, des installations de loisirs et un boisé urbain. C'est dans cet environnement stimulant que les élèves aux horizons diversifiés collaborent et développent leur plein potentiel.

# 1. Présentation du conseil d'établissement

## 1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom, Prénom	Rôle	Durée écoulée du mandat
Parents bénévoles		
Bujold, Mathieu	Représentant au comité de parents	2 ans <a href="#">Mandat complété</a>
Moisan-De Serres, Émilie	Représentante au comité de parents	2 ans <a href="#">Mandat complété</a>
Mélançon, Simon	Représentant au comité de parents	1 an
Renaud, Mylène	Représentante substitut des parents et présidente	1 an
Poiesz, Maloes	Représentante au comité de parents	1 an
Said, Khadijaa	Représentante substitut des parents	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Piron, Maëva	Représentante substitut des parents	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Équipe-école		
Bujold, Anabel	Représentante du personnel enseignant	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Benalouache, Fatiha	Représentant du personnel de soutien	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Martin, Myriam	Représentante du service de garde	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Collin-Lefebvre, Maude	Représentante des professionnels	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Landry, Marie-Claude	Représentante du personnel enseignant	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Charest, Julie/Geneviève Pigeon	Représentante substitut du personnel enseignant	1 an <a href="#">Mandat complété</a>
Dufour, Serge	Représentant substitut du personnel de soutien et service de garde	1 an <a href="#">Mandat complété</a>

# 2. Bilan des activités du conseil d'établissement

## 2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
26-09-2023	Séance ordinaire, présentielle
14-11-2023	Séance ordinaire, non tenue à cette date. Annulée
12-12-2024	Séance ordinaire, Reportée au 19-12-2023
19-12-2023	Séance ordinaire, visioconférence
16-01-2024	Séance ordinaire, présentielle
20-02-2024	Séance ordinaire, présentielle
26-03-2024	Séance ordinaire, présentielle
06-05-2024	Séance ordinaire, présentielle
18-06-2024	Séance ordinaire, présentielle
27-08-2024	Séance ordinaire, visioconférence

Le Conseil d'établissement a tenu 7 rencontres en 2023-2024. Pour des raisons liées à des circonstances exceptionnelles, la séance du conseil du mois de novembre a été annulée et la rencontre prévue le 12 décembre 2023 a été déplacée au 19 décembre.

## 2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
<b>Pouvoirs généraux</b>			
Adoption du projet éducatif <sup>1</sup>	• 19/12/2023	• Projet éducatif adopté	Au fil des rencontres, des suivis aux travaux réalisés ont été partagés.
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	• 26/03/2023	• Adoption du nouveau plan de lutte	• Un document résumé a été adopté le 18-06-2024 et un bilan des activités réalisées a été également présenté au même moment
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	• 25/10/2022 • 26/09/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du document d'information générale sur le fonctionnement et les règles de conduite</li> <li>• Le comité exécutif a été élu</li> <li>• Calendrier des rencontres du CÉ adopté</li> <li>• Règle d'élection des membres du CÉ substitut</li> <li>• Règles de régie interne adoptée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ordre d'alternance établi pour l'année courante.</li> <li>• Il est proposé de procéder à un vote pour l'élection des membres substitués à la prochaine AGA</li> <li>• Les résolutions prises par courriel devront apparaître dans les PV</li> </ul>
Approbation des contributions financières exigées	• 06/05/2024 • 18/06/2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Montant pour matériel scolaire approuvé</li> <li>• Montant pour activités sportives approuvé</li> <li>• Amendement au montant maximal 6<sup>e</sup> année (130,00\$)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adoption du montant maximal pour les niveaux scolaires</li> <li>• 65\$ au préscolaire, 103\$ pour les élèves de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>e</sup> années, 123\$ pour les élèves de 6<sup>e</sup> année</li> <li>• 40\$ pour les activités éducatives</li> </ul>
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	• 06/05/2024	• Consultation effectuée	• Adoption des règles pour les contributions financières des parents
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	• 16/06/2024	• Listes approuvées	
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	• 06/05/2024 • 06/05/2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prise en charge du préscolaire par le service de garde pour journée d'accueil</li> <li>• Règles de fonctionnement, calendrier et amplitude</li> </ul>	
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	19/01/2024	Politique sur les critères d'inscription	
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	• 26/09/2024	• Ajout de nouveaux membres du C.E. au sein du comité de pilotage du projet éducatif	
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement			Ne s'applique pas
Consultation sur les critères de sélection de la direction	• 06/05/2024		
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	• 08/05/2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rencontre d'information Anglais intensif</li> <li>• Plan de rattrapage</li> </ul>	
Transmission de documents à l'intention des parents	• 20/06/2024	• Mot de la présidente et Invitation à la prochaine AGA	• Le 18 septembre 2024
<b>Pouvoirs liés aux services éducatifs</b>			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	• 06/05/2023	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de la planification de la rentrée progressive</li> <li>• Approbation d'une journée de congé aux élèves du préscolaire pour accueillir les futurs élèves du préscolaire</li> </ul>	

<sup>1</sup> D'autres pouvoirs sont également indiqués dans la LIP et le conseil d'établissement pourrait le mentionner dans la colonne des actions à réaliser.

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
	19/12/2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Approbation de l'échéancier et le cadre relatif à l'élaboration de la grille-matières</li> </ul>	
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 18/06/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consultation des listes de matériel scolaire pour 2024-2025</li> </ul>	
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26/03/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais intensif en 6<sup>e</sup> année</li> </ul>	
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16/01/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tableau de planification d'éducation à la sexualité approuvé</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Par les enseignants, des professionnels et des partenaires externes Sexplique</li> </ul>
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26/03/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Grille-matière adoptée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Anglais intensif en 6<sup>e</sup> année : modèle demi-journée harmonisé et modification des heures de spécialités au 3<sup>e</sup> cycle, intégration du CCQ au primaire</li> </ul>
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors horaire ou hors école)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 27/09/2022</li> <li>• 25/10/2022</li> <li>• 25/11/2022</li> <li>• 7/06/2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offre de sorties éducatives adoptée</li> <li>• Sortie des groupes du préscolaire adoptée</li> <li>• Sorties en plein-air adoptées</li> <li>• Sortie au CRIQ</li> <li>• Sorties aux marchés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toutes les sorties présentées respectent le budget de 38\$ et les parents n'ont pas à déboursier de montant de plus.</li> <li>• CRIQ : approuvé par courriel</li> </ul>
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 13/12/2022</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planification des COSP</li> </ul>	
Consultation des parents	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 16/01/2024</li> <li>• 18/06/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondage pour activité des finissants et journée en plein-air préscolaire</li> <li>• Sondage sur la communication école-famille (destiné à tous les parents)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Croisière sur le Louis-Joliet</li> <li>• Camp st-François, Ile d'Orléans</li> <li>• Résultats présentés le 18/06/2024</li> </ul>
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20/02/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sondage sur l'utilisation de la cour de l'école et son verdissement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résultats présentés le 18/06/2024</li> </ul>
<b>Pouvoirs liés aux services extrascolaires</b>			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26/09/2024 et 16/01/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information transmise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Plus de 15 activités parascolaires offertes pour chaque session</li> </ul>
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Contrats signés en juin 2023	Information transmise	Un contrat est signé avec le Club des Petits Déjeuners depuis plus de 20 ans et avec Fusion-Jeunesse depuis 3 ans. Nouveauté avec la Soupe Solidaire
Contrat pour photos scolaires 2023-2024	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 20/02/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Firme approuvée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Marthe Fortin photographe</li> </ul>
<b>Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles</b>			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 06/05/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prêt de locaux au camp Kéno</li> </ul>	
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19/12/2023</li> <li>• Printemps 2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fonds d'aide au développement du milieu de Desjardins de la caisse de Sainte-Foy (verdissement)</li> <li>• 3000\$ de la Ville de Québec</li> <li>• Réception des fonds amassés par l'équipe IA au Grand défi Pierre Lavoie</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement d'une classe extérieure et d'un espace vélo</li> <li>• Marchons vert l'école (année 2 / 2)</li> <li>• Projet structurant pour la prochaine année scolaire (cabanon pour entreposer matériel sportif)</li> </ul>
Adoption du budget annuel de l'établissement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 19/12/2023</li> <li>• 16/01/2024</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget de l'école 2023-2024 adopté</li> <li>• Budget du service de garde 2023-2024 adopté</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Budget de l'école révisé le 16/01/2024</li> </ul>
<b>Autres activités réalisées (ex. : consultations, informations, projets spéciaux, etc.)</b>			
Projet partage	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 26/09/2023</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Information transmise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collecte de denrées non périssables pour les paniers de Noël avec la St-Vincent-de-</li> </ul>

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
			Paul
Projet entrepreneurial « Le dépanneur scolaire »	• 20/02/2024	• Consultation effectuée	
Projet verdissement Projet Médiation culturelle Soupe Solidaire Programme Franco-Québécois des forêts pédagogiques		• Informations transmises • Accueil des responsables	Accueil d'une délégation française le 23 février 2024
Abonnement au Programme Aider son enfant	• 26/03/2024	• Consultation effectuée	
Semaine sensibilisation à la sécurité routière et campagne de sécurité en transport scolaire		• Informations transmises	• Semaine du 20 mai 2024
Journée « Porte ton pyj »	• 16/01/2024	• Activité approuvée	• Activité vécue au mois de février 2024
Participation au Pentathlon des neiges		• Informations transmises	• Activité vécue au mois de février 2024

## 2.3 Résultats obtenus

Tout au long de l'année scolaire, le conseil d'établissement a porté plusieurs dossiers et entrepris les travaux nécessaires à l'élaboration et l'adoption de nombreux documents structurants. Dans les prochains paragraphes, nous mettrons en lumière les faits saillants des principaux chantiers réalisés cette année.

### 2.3.1 Le projet éducatif (PÉ)

Le projet éducatif a été adopté le 19 décembre 2023 suite à un processus rigoureux débuté l'année précédente et ayant impliqué de nombreux acteurs. Le projet éducatif a une triple fonction : de référence, d'orientation et d'évaluation. En quelques mots, c'est un outil qui permet au public de comprendre la culture institutionnelle, de connaître les priorités d'actions et de faire le point annuellement. Le PÉ est un document de pilotage qui est actualisé et évalué périodiquement.

*« Le projet éducatif est un outil stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative d'un établissement d'enseignement des orientations, des priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'établissement d'enseignement ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative: les élèves, les parents et le personnel de l'établissement ainsi que les membres de la communauté et du centre de services scolaire. »<sup>2</sup>*

### L'élaboration en bref

Cette année, le CÉ a achevé les travaux entamés l'an dernier. À l'hiver 2023, le conseil d'établissement a constitué un comité de pilotage composé de parents, de membres de la

direction et du personnel afin de participer à l'élaboration du projet éducatif (PÉ). La coordination de ce comité a été confiée à Mme Louise Roberge-Lemieux, directrice de l'école. Entre autres, le comité a analysé les besoins du milieu en utilisant deux sondages, une consultation réalisée auprès des familles et l'autre auprès des élèves. Les résultats ont permis d'identifier les enjeux, les orientations et les cibles appropriés pour l'institution. Au total, 8 séances de travail ont été nécessaires pour finaliser le document. Détail non négligeable, ces réunions ont été planifiées à différents moments de la journée (certaines en virtuel, d'autres en présentiel) pour accommoder à la fois les parents bénévoles et les membres du personnel. Une belle stratégie pour favoriser la présence et la participation de chacune des parties prenantes. Au total, 11 personnes ont collaboré aux travaux du comité de pilotage. À l'issue de cet exercice, quatre valeurs ont été sélectionnées (le respect, l'engagement, le plaisir et la bienveillance) et un slogan a été élaboré ("Le plaisir de découvrir").

### **Lancement**

La campagne de diffusion du projet éducatif s'est déroulée en quelques étapes. Le projet éducatif a été présenté à l'équipe école et à la direction générale du Centre de services. Des tournées de classe ont aussi été menées par la direction pour parler du nouveau projet et présenter les valeurs aux élèves. Les parents ont été informés de l'adoption du nouveau projet éducatif dans le communiqué de janvier 2024 et ensuite, le document complet a été transmis aux parents par courriel au début du mois d'avril. Enfin, au mois de mai 2024, un barbecue estival a été organisé, comprenant l'inauguration d'une bannière résumant les enjeux incontournables. Lors de cet événement festif, le personnel de l'école présent a pu participer à l'effort de diffusion de l'information. Ils ont revêtu les couleurs du nouveau projet éducatif grâce à des t-shirts colorés mettant en vedette les valeurs mises de l'avant ainsi que le slogan. On retrouve l'affiche et la bannière dans le hall principal de l'école.

---

<sup>2</sup> Guide de rédaction Projet éducatif, gouvernement du Québec (MÉQ), février 2022, p.8

### **2.3.2 L'enseignement de l'anglais**

Chaque année, la direction présente au CÉ le temps alloué à chaque matière selon la recommandation élaborée par les enseignants. La grille-matières est ensuite soumise au conseil pour approbation (art. 86 et 89 LIP).

### **Expression des attentes par les représentants des parents (19 décembre 2023)**

Lors de cette séance, les membres parents ont exprimé leur souhait que l'anglais intensif soit proposé en 6e année à partir de l'année scolaire 2024-2025. Une lettre d'intention rédigée par les parents a été présentée, mettant en avant les principaux bénéfices pour les élèves liés à une augmentation significative du temps d'anglais. Les résultats de la consultation sur l'anglais de 2022, qui ont permis de conclure que les parents désiraient majoritairement plus d'enseignement de l'anglais à l'école des Cœurs-Vaillants, ont été évoqués pour justifier cette démarche. Finalement, le principe d'équité a été cité comme étant central dans la réflexion. La préoccupation d'offrir aux élèves de l'école une préparation similaire pour le secondaire à celle offerte par la majorité des écoles primaires du CSS des Découvreurs a été exprimée.

### **3 modèles d'anglais exploré, une grille-matières retenue (16 janvier, 20 février et 26 mars)**

Le 16 janvier, le conseil a examiné une première proposition pour la grille-matière de l'année scolaire 2024-2025, qui consistait à maintenir le modèle actuel de 8 périodes par cycle de 10 jours.



Ce modèle proposé par l'équipe-école visait le statu quo pour compléter une année complète et faire un bilan. Cette proposition n'a pas été retenue. Lors de la séance du 25 février, une seconde proposition a été analysée : elle proposait aux élèves de 6e année de consacrer environ un tiers du temps à l'anglais. Cette proposition permettait aux 3 titulaires de se partager les différentes matières pour les 3 groupes (1/3 Français, 1/3 math et 1/3 Anglais. Cette proposition de l'équipe-école a également été écartée. Les discussions autour de la table ont été rigoureuses et constructives cherchant à concilier les attentes et les ressources disponibles. Plusieurs observations, comparaisons et constats ont nourri la réflexion. Notamment, les écoles qui proposent l'anglais intensif (18.5h d'anglais /cycle) n'observent aucun retard dans l'apprentissage du français vécu par leurs élèves.

Le 26 mars, le conseil d'établissement s'est vu présenter un 3<sup>e</sup> modèle de grille-matières incluant l'anglais intensif. Cette proposition a été approuvée à l'unanimité par les membres présents. Voici quelques assises de cette décision. Le ministère de l'Éducation soutient que l'enseignement intensif de l'anglais convient aux différentes catégories d'élèves : ceux avec un plan d'intervention, les élèves performants, les anglophones, les allophones, etc. Les statistiques sur la réussite du CSS des Découvreurs viennent elles aussi rassurer quant aux effets sur la réussite observée sur chez les élèves bénéficiant de ce type d'enseignement.

Tous les aspects de la grille-matières ont été analysé par les membres. Selon le conseil, la proposition détaillée pour les élèves de la maternelle à la 6<sup>e</sup> année semblait répondre aux besoins de ces différentes clientèle. La bonification d'une période d'éducation physique par cycle de 10 jours en 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année a été bien accueillie. De plus, l'introduction d'une période de musique pour ces mêmes niveaux soutient une considération du projet éducatif, qui est de fournir aux élèves des occasions d'explorer leurs intérêts et de cultiver leurs passions.

#### **Séance d'information destinée aux parents d'élève de 5 années (le 8 mai 2024)**

Lors de la réunion du conseil d'établissement (CÉ) le 26 mars, il a été convenu qu'il était nécessaire de planifier une séance d'information à l'intention des parents dont les enfants feront l'expérience de l'anglais intensif en 6e année. Cette séance a eu lieu le 8 mai. Selon l'expérience de la direction, ce type de réunion d'information a lieu annuellement, même dans certaines écoles où ce modèle d'anglais est enseigné depuis plusieurs années. Il a été convenu de reconduire cette séance si le modèle lui-même est reconduit plus d'une année. Les retours des parents présents semblent indiquer que cela a répondu à leurs questions. Il est prévu que le Conseil sonde les familles de cette première cohorte afin d'évaluer le taux d'appréciation du modèle.

#### **2.3.3 La prévention de l'intimidation et des violences sexuelles**

L'un des grands chantiers de l'année a été la mise à jour du plan de lutte. Une directive ministérielle exigeant toutes les écoles à se conformer à de nouvelles exigences afin d'y inclure des stratégies de prévention et d'intervention concernant les violences sexuelles, aspect qui n'était pas inclus dans la version précédente.

Dans l'ensemble, le comité AGIR, composé de ressources spécialisées de l'école (psychologue, psychoéducatrice, direction, technicienne en éducation spécialisée, enseignants et personnel du service de garde) s'est réuni à maintes reprises pour élaborer la nouvelle version du plan de lutte. De nouvelles stratégies d'intervention ont été développées, et un regard neuf a été porté sur les pratiques actuelles afin de s'assurer qu'elles soient toujours les meilleures pour orienter les actions en matière de prévention et d'intervention sur le terrain.

Un document costaud de 25 pages a été élaboré par l'équipe-école et adopté par le CÉ le 26 mars 2024. Une version numérique a ensuite été transmise aux parents conformément à la loi sur l'instruction publique (12 avril 2024). Une version courte, rédigée dans un langage plus accessible, a également été approuvée à la séance du 18 juin. Il est prévu que ce document soit transmis aux familles au début de l'année 2024-2025.

#### 2.3.4. La sécurité routière

Bien que le conseil n'ait pas de responsabilité directe en matière de sécurité routière aux abords de l'école, ses membres s'impliquent activement depuis des années dans ce dossier. Cela démontre que la sécurité des élèves sur le chemin de l'école est une priorité pour notre communauté.

##### **Contexte antérieur**

En 2021 et 2022, l'avis du conseil fut sollicité pour contribuer à la planification des travaux d'aménagement visant à sécuriser les passages piétonniers et à optimiser la signalisation aux intersections hautement fréquentées pendant les heures de pointe (travaux réalisés, été 2023). Depuis 2021, l'école bénéficie d'un soutien financier de la ville de Québec pour concrétiser l'élaboration d'une campagne de sensibilisation annuelle.

L'année 2022-2023, un sous-comité a été à l'origine de plusieurs initiatives, notamment la mise en place d'un projet pilote de Trotibus, l'affichage de bannières encourageant la marche « vert » l'école, la création de capsules vidéos mettant en vedette les brigadiers, ainsi que la distribution d'objets lumineux pour que chaque élève demeure bien visible.

##### **Nouvelles initiatives, 2023-2024**

Cette année, les membres du personnel et les parents bénévoles ont continué à la réflexion pour rendre le secteur encore plus sûr pour les familles. Ils ont participé activement à la remise de billets de bonne conduite pendant la semaine de sensibilisation (semaine du 20 mai 2024). De plus durant cette même semaine, un jeu-questionnaire a été transmis aux parents afin de rappeler les bons comportements aux conducteurs. L'implication de la brigade scolaire et de ses responsables sont au cœur du succès de ces projets.

Le conseil se montre proactif sur cette question et a soutenu d'autres initiatives vouées à la réduction de la densité de la circulation. De belles collaborations au nom de la sécurité.

## Références

**Annexe 1 : Évaluation du plan d'action 2023-2024**

**Annexe 2 : Rapport de la trésorerie 2023-2024 du conseil d'établissement**